



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

## MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

## AVENANT N°

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)*

COMMUNE DE MOISSAC  
PLACE ROGER DELTHIL  
BP 301  
82201 MOISSAC CEDEX

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]*

SPIE Sud-Ouest  
RCS 440 056 463  
70 chemin de Payssat  
ZI de Montaudran - CS 34056  
31029 TOULOUSE CEDEX 4

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)*

MARCHE N°8211215027 TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre :**

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre :**      mois ou      jours.

■ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

**D - Objet de l'avenant.**

Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le Groupe SPIE a décidé de procéder à la restructuration de ses activités en France, en créant une nouvelle filiale la Société SPIE CityNetworks dédiée aux activités des réseaux extérieurs et opérateurs Télécoms.

De ce fait, les activités dans le secteur des réseaux extérieurs et des opérateurs Télécoms détenues par la société SPIE Sud-Ouest seront transférées courant 2017 à la nouvelle Société SPIE CityNetworks dans le cadre d'un apport partiel d'actifs soumis au régime juridique des scissions conformément à la faculté offerte par les dispositions de l'article L236-22 du Code de Commerce.

Cependant, dès le 1er janvier 2017, la société SPIE Sud-Ouest confiera à la Société SPIE CityNetworks l'exploitation de son activité des réseaux extérieurs et des opérateurs Télécoms dans le cadre d'un contrat de location-gérance régi par les articles L144-1 à L144-13 du Code de Commerce. Durant cette phase transitoire, qui durera jusqu'au jour de la réalisation de l'apport partiel d'actifs, la Société SPIE CityNetworks se substituera à la société SPIE Sud-Ouest dans les droits et obligations du marché précité.

Durant cette période, la société SPIE Sud-Ouest sera **solidairement responsable** avec la Société SPIE CityNetworks des dettes contractées par celle-ci à l'occasion de l'exploitation de son activité.

La société SPIE CityNetworks dispose **des garanties professionnelles et financières** pour assurer la bonne fin du marché précité et fournit à cet effet les documents suivants :

- Extrait K-Bis
- Avis de publicité dans un JAL du Contrat de Location Gérance
- Attestations d'assurance Responsabilité Civile et Décennale
- Attestation de Régularité Fiscale
- Coordonnées bancaires de SPIE CityNetworks

À compter du 1er janvier 2017, les moyens matériels et les salariés de la société SPIE Sud-Ouest en charge du marché précité seront transférés au sein de la Société SPIE CityNetworks en application de l'article L 1224-1 et suivants du Code du Travail.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article 139-4° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 autorisant **le remplacement du titulaire initial du marché public par un nouveau titulaire**, à la suite **d'une opération de restructuration du titulaire Initial**, à condition que cela n'entraîne pas d'autres modifications substantielles, le marché précité est donc transféré **à compter du 1er janvier 2017** au **nouveau titulaire** :

SPIE CityNetworks Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est 1/3 Place de la Berline à SAINT DENIS CEDEX (93287), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 434 085 395.

La facturation des prestations réalisées à compter du 1er janvier 2017 sera effectuée par le Nouveau Titulaire SPIE CityNetworks et les sommes dues au titre du marché seront versées à ce dernier sur le compte bancaire, dont les coordonnées sont les suivantes :

**FR76 3000 7999 9904 7701 3000 022**

Toutes les autres dispositions du marché précité non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cochez la case correspondante.)

NON

OUI


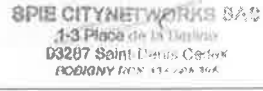
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
<b>Le Titulaire Initial :</b> La société SPIE Sud-Ouest Alain LANGLAIS - Directeur Général	Toulouse, le 29/11/2016	 SPIE Sud-Ouest SAS 76, Cours de Papey - 31129 Toulouse Cedex 4 Tél. +33 (0)5 61 26 75 75 • Fax. +33 (0)5 61 26 75 15 www.spie.com
<b>Le Nouveau Titulaire :</b> La société SPIE CityNetworks Gilles BRAZEY - Président	Saint Denis, le 29/11/2016	 SPIE CITYNETWORKS SAS 1-3 Place de la Liberté 93267 Saint-Denis Cedex RODRIGY REN 41 428 306

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).****Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature  
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.